



Assistant-e du commerce de détail AFP



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

Index

Conditions.....	4
Durée de formation.....	4
Jours de cours.....	4
Frais.....	4
Répartition des branches.....	5
Formation en entreprise.....	5
Modalités.....	5
Cours interentreprises (CIE).....	6
Evaluation par l'école.....	6
Mesures pédagogiques d'appui.....	7
Recommandation aux parties contractantes.....	7
Procédure de qualification.....	8
Calcul de notes.....	9
Certificat.....	9
Perfectionnement professionnel.....	10
Notices.....	11

Conditions

- > Au début de l'apprentissage un contrat est établi.
- > La personne en formation (PEF) est tenue de faire tout son possible pour assurer le succès de l'apprentissage.
- > Présence obligatoire aux cours professionnels.

Durée de formation

2 ans

Jours de cours

- > Un jour durant les deux années d'apprentissage.
- > La possibilité des cours d'appui de 80 leçons dans la langue nationale locale, 80 leçons dans la langue étrangère et 40 leçons dans la branche professionnelle.

Frais

Les frais de matériel d'enseignement sont à la charge des élèves. Le montant forfaitaire (taxes de cours) pour tout autre matériel distribué aux cours de l'année s'élève annuellement à CHF 35.- pour les formations d'un jour par semaine.

Répartition des branches

Nombre de leçons hebdomadaires par année d'apprentissage.

Année d'apprentissage	1	2
Domaine d'enseignement 1 - <i>compétences lié à la profession</i>	2.5	3
Domaine d'enseignement 2 - <i>compétences lié à l'économie</i>	2	1.5
Domaine d'enseignement 3 - <i>compétences linguistiques</i>	2	1.5
Domaine d'enseignement 4 - <i>compétences lié à la langue étrangère</i>	1.5	1.5
Domaine d'enseignement 7 – <i>Teamteaching entre économie et L1</i>	0	0.5
Culture générale	1	1
Sport	Journées	sportives

Formation en entreprise

En cas de problème, s'adresser au Service de la formation professionnelle ou à la commission d'apprentissage (tél. 026 305 25 00).

Modalités

Au cours de la première année d'apprentissage ainsi qu'à la fin de celle-ci, le contrat d'apprentissage d'assistant-e du commerce de détail peut être transformé en un contrat d'apprentissage de gestionnaire du commerce de détail.

Cours interentreprises (CIE)

Ces 10 jours de cours sont organisés par les associations professionnelles et sont obligatoires, les notes sont reprises pour le calcul de la moyenne des examens finaux. Les connaissances générales de la branche sont incluses dans les CIE.

Evaluation par l'école

Branches	Forme	Note de position	Note de branche
DCO A <i>(DE 1 / DE 2 / DE 3 / DE 4)</i>	Notes scolaires 1er et 2ème sem.	(5.0 + 4.5)	5
DCO B <i>(DE 1)</i>	Notes scolaires 1er et 2ème sem.	(4.0 + 4.5)	4.5
DCO C <i>(DE 1 / DE 2 / DE 3)</i>	Notes scolaires 1er et 2ème sem.	(4.5 + 5.0)	5
DCO D <i>(De 2 / DE 3)</i>	Notes scolaires 1er et 2ème sem.	(4.5 + 5.0)	5
Culture générale	Notes scolaires 1er et 2ème sem.	(4.5 + 5.0)	5
Moyenne			4.6

La moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, de la somme des notes semestrielles par DCO correspond à la note semestrielle de l'enseignement des connaissances professionnelles. Tous les DCO traités sont pondérés chaque semestre de façon identique. La moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des quatre notes semestrielles correspond à la note d'expérience de l'enseignement des connaissances professionnelles.

Mesures pédagogiques d'appui

En cas de difficultés scolaires majeures, la personne en formation peut participer à des mesures pédagogiques d'appui pour la/les domaine-s concernée-s. Avec le formulaire : *Inscription_MPA_FR_ACD*. Les PEF peuvent s'inscrire aux différents cours de soutien.

Recommandation aux parties contractantes

Une évaluation des compétences de la PEF est faite après 8-10 semaines (détection précoce des jeunes en difficultés de formation) et également sur la base des bulletins semestriel. L'école professionnelle établit une appréciation globale et émet l'une des recommandations suivantes :

- > Poursuite de la formation professionnelle initiale
- > Poursuite de la formation professionnelle avec fréquentation des mesures pédagogiques d'appui
- > Poursuite de la formation professionnelle initiale et prolongement de sa durée
- > Résiliation du contrat d'apprentissage
- > Changement dans la formation CFC

Procédure de qualification

Formulaire de notes dès PQ 2024

Domaines de compétences opérationnelles (DCO)	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Note d'expérience PQual
a Gestion des relations avec les clients	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	
b Gestion et présentation des produits et prestations	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	
c Acquisition, intégration et développement des connaissances sur les produits et prestations	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	
d Interactions au sein de l'entreprise et dans la branche	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	
∅ DCO	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Culture générale (ECG)	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	Note semestrielle 0.5	-	0.5

L'examen est réussi si les conditions sont remplies aussi bien pour la formation en entreprise que pour la formation scolaire. Désormais, l'examen pratique est une note éliminatoire.

Calcul de notes

- > Les notes d'école sont données par la moyenne des notes correspondantes des bulletins semestriels des deux années de formation, arrondie à l'entier ou à la demie.
- > Les notes de position données pour l'examen pratique, l'évaluation par l'entreprise formatrice et l'évaluation des cours interentreprises sont des notes entières ou des demi-notes.
- > Les notes de position données pour les examens scolaires sont des notes entières ou des demi-notes.
- > Les notes données dans les domaines de qualification correspondent aux moyennes des positions respectives, pour certaines pondérées, arrondie à une note entière ou à une demi-note
- > La note globale correspond à la moyenne des notes pondérées des domaines de qualification, arrondie à une note entière ou à une demi-note.

Certificat

En cas de réussite, la personne en formation obtient l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) et est autorisée à porter le titre légalement protégé d'assistant-e du commerce de détail.



Perfectionnement professionnel

Pour les titulaires d'une attestation fédérale de formation professionnelle d'assistant-e du commerce de détail, il est possible d'accéder à la formation professionnelle initiale de gestionnaire du commerce de détail qui débute en deuxième année de formation.

La Formation du Commerce de Détail Suisse (www.bds-fcs.ch) renseigne sur les possibilités de formation.

Notices

—

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 26, www.fr.ch/epc

Etat 25.06.2024

6-1-2 GUI_ACD AFP_FR



—
Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

